

Points de repères et photos

1. Pierre tombale des frères Leroy au chevet de l'église Saint-Barthélemy de Bousval.
2. La chapelle du Try-au-Chêne, vue du sentier de Saint-Hubert (n° 81).
3. Le sentier du Bois d'Hez (n° 85 à Baisy-Thy) dans le bois d'Hez.
4. Les ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville, vues du sentier n° 85 (Baisy-Thy).
5. Le sentier de Chevelipont (n° 86 à Baisy-Thy) dans le bois d'Hez. Il ne mène plus à cet endroit depuis 1964!
6. La ferme du Bois d'Hez, vue du sentier n° 86 (Baisy-Thy).
7. Le sentier n° 86 (Baisy-Thy) raviné.
8. Le gué du ri d'Hez à la ruelle du Moulin (chemin n° 33 à Baisy-Thy).
9. Le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n°6).
10. La chapelle Sainte-Barbe à la rue du Château, illuminée le soir.
11. Le sentier des Marais du Moulin (n° 89) le long de la Dyle.

Description du circuit

Note: les numéros entre crochets [] correspondent aux pastilles numérotées de la carte et du profil d'altitude.

Départ: à la Place Communale de Bousval, devant l'église.

- Avant le départ de la promenade, contournons l'église par la droite et dirigeons-nous vers le chevet. Adossée au mur de l'église, est encastrée la pierre tombale des frères Leroy [1], personnages de la légende de Renoussart, décédés en 1775.
- Après la descente de la rue pavée, franchir le carrefour avec feux lumineux et poursuivre par la rue du Grand Arbre. Au-delà du pré-RAVeL 141 et du pont sur la Dyle, continuer en longeant le mur du château de Bousval. Au carrefour en T, tourner à gauche dans la rue du Château, et s'échapper peu après à droite par la rue du Grand Arbre. Remonter cette rue en délaissant à droite la rue du Try-au-Chêne. La rue asphaltée devient étroite et bientôt se transforme en un chemin forestier qui offre une belle vue sur la ferme de la Baillerie.
- Après environ 150 mètres, s'engager dans le sentier qui s'ouvre à droite au-delà d'un tourniquet et d'une barrière. Vue exceptionnelle sur la chapelle du Try-au-Chêne [2]. Le sentier de Saint-Hubert (n° 81) surplombe un bassin d'orage, longe une clôture et remonte entre deux champs. Plus haut, passer à gauche du pilastre d'une potale volée et croiser le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne. Les balises blanc-rouge du sentier de grande randonnée n° 126 (Bruxelles – Membre-sur-Semois) nous accompagneront jusqu'à Villers-la-Ville. Continuer sans changer de direction (chemin de Saint-Hubert n° 32 à Baisy-Thy, actuellement sur Court-Saint-Etienne) jusqu'à la rue des Cerisiers.
- Prendre à gauche pour dévaler peu après à droite un sentier qui se faufile entre des jardins (sentier du Bois d'Hez n° 85 à Baisy-Thy, actuellement sur Court-Saint-Etienne). Descendre prudemment (tuyau glissant en PVC, partiellement enterré au milieu de l'étroit sentier) jusqu'au pont sur le Ri d'Hez. Bifurquer à gauche sur quelques mètres pour pénétrer à droite dans le bois d'Hez. Nous pataugeons dans des étendues boueuses à la suite des "coupes à blanc". Passer un ri canalisé sous le sentier. Au-delà, grimper une forte pente qui s'incurve vers la gauche. Puis, sur le replat, le sentier n° 85 (à nouveau sur Baisy-Thy) continue vers la droite et traverse un bois de pins.
- Croiser un chemin forestier à l'orée d'une nouvelle zone déboisée, en partie replantée. Aux alentours de hêtres magnifiques [3], nous obliquons vers la gauche dans un chemin forestier qui longe une pessière à gauche. Au croisement, nous continuons tout droit dans les résineux. Puis nous dévalons un étroit sentier abrupt et rocailleux jusqu'à la route en contre bas, tout en n'oubliant pas de jeter un coup d'oeil aux ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville en face [4]. Nous quittons ici le balisage blanc-rouge des sentiers de grande randonnée.
- A droite, remonter la rue du Bois d'Hez pour la quitter dès le premier sentier qui grimpe sur la droite (n° 86 à Baisy-Thy). Le tracé suit maintenant les balises du Syndicat d'Initiative de Genappe (SIG) tout au long de la retraversée du bois en sens inverse. Longue montée rectiligne sous les feuillus et les hêtres majestueux [5]. Ensuite nous descendons dans un vallon où s'aperçoit à gauche la ferme du bois d'Hez [6]. Rebondir sur le versant opposé. Nous ignorons tout embranchement de chemins forestiers. Puis nous dépassons une zone de coupe à blanc récente pour atteindre un sentier qui devient raviné et très encaissé [7] avant de virer à gauche tout en bas dans le sentier n° 83 (à Baisy-Thy). Nous abandonnons les balises du SIG.
- Au premier embranchement, s'engager à droite dans le gué du ri d'Hez ou sur une étroite passerelle [8]. Nous atteignons ainsi la rue Fosty que nous suivons sur la droite tout en ignorant deux embranchements qui débouchent à gauche. Après la maison n° 90, nous remontons à gauche le sentier Loriaux (n° 93 à Baisy-Thy).
- Au sommet, s'engager brièvement à droite dans la rue Chant des Oiseaux, traverser cette rue et enfiler le sentier qui pénètre dans le bois de la Tassenière (sentier du Fosty n° 92 à Baisy-Thy).
- Au carrefour à cinq branches (dont deux privées), nous longeons la lisière du bois sur la droite, tout d'abord par le chemin de la Tassenière (n° 7 à Baisy-Thy). Nous le quittons ensuite pour continuer tout droit le long du champ par le sentier du Warichet (n° 90 à Baisy-Thy).
- Nous rejoignons bientôt un carrefour, à la limite de Bousval, où se trouvait jadis la chapelle de Renoussart. Dégringoler dans le premier chemin de gauche (de la Chapelle du Try-au-Chêne n° 6), encaissé et en forte pente, qui débouche dans une prairie [9]. Une sente la traverse puis pénètre à nouveau dans le bois.
- Au carrefour des chemins, tourner à droite pour rejoindre la rue du Château [10]. Emprunter ensuite à gauche la rue de la Forge, que nous quittons un peu plus loin à droite pour enjamber la Dyle sur une passerelle. Un étroit sentier (n° 89) s'étire le long de la rivière [11] jusqu'à la rue du Grand Arbre.
- Tourner à gauche, croiser l'avenue des Combattants aux feux lumineux et remonter en face jusqu'à notre point de départ.